

Procédure téléconsultation

Clinique interdisciplinaire de la mémoire (CIME)

CRITÈRES DE CONSULTATION 3^E LIGNE

- Une incertitude maintenue quant au diagnostic après évaluation ET
- Adulte moins de 65 ans OU
- Troubles cognitifs atypiques OU
- Démence rare ou atypique (aphasie, apraxie, agnosie isolée) OU
- Symptômes neurologiques focaux associés au déclin cognitif OU
- Evolution rapide des troubles cognitifs.

CRITERES POUR LA TELECONSULTATION

- Difficulté pour le transport ou pour le déplacement du patient (éloignement, réseau social, mobilité réduite...)

Transmettre le formulaire de demande de consultation complété et tous les documents demandés

- À l'attention de : **CIME– Téléconsultation**
 - Numéro de télécopieur: **418 649-5981 OU**
 - Adresse courriel : info@cliniquedememoire.ca

1. Préparation de la séance de téléconsultation

- Présence du patient, de son aidant et de son médecin traitant
- Disposition de la salle de téléconsultation selon la proposition illustrée au verso
- Disponibilité du matériel suivant :
 - Feuilles blanches 8 ½ x 11
 - Crayons de plomb et efface
 - Trousse d'évaluation cognitive imprimée en couleur (disponible sur demande – info@cliniquedememoire.ca)
 - Test MoCA vierge
 - MMSE vierge
 - Équipement pour l'examen clinique (marteau reflexe, etc.)

2. Organisation d'une téléconsultation

- A) **Sur réception d'un formulaire de demande d'une téléconsultation, la CIME vous proposera une date et heure de RDV.**
- B) Vous êtes responsable :
 - D'informer le patient, son aidant et le médecin traitant (date, l'heure et lieu du RDV).
 - De vous assurer du consentement du patient à une téléconsultation, de vérifier la disponibilité du patient, d'un aidant et du médecin référent
 - De réserver une salle de téléconsultation dans IRIS pour la durée prévue du RDV, en ajoutant 30 minutes avant et après.
 - **De confirmer le RDV à la CIME, au 418-525-4444 poste 61434, dans les 72 heures et fournir à la CIME le numéro de réservation dans IRIS au 418-525-61434 poste 61434.**

3. Réalisation d'une séance de téléconsultation

- A) Les médecins débuteront par une discussion préalable, avant l'entrée du patient.
- B) Préparation du patient et de son aidant à la téléconsultation :
 - Informer le patient et son aidant du déroulement de la téléconsultation
 - Faire entrer le patient et son aidant lorsque les médecins auront terminé leur discussion
 - Installer le patient et s'assurer que le médecin consultant le voit bien à la caméra
 - **Nous aviser dans les meilleurs délais au 418-525-4444 poste 61434 si le patient ne se présente pas ou de tout autre évènement pouvant nuire au déroulement de la téléconsultation. Une discussion de cas pourrait alors vous être proposée.**

4. Rapport d'une séance de téléconsultation

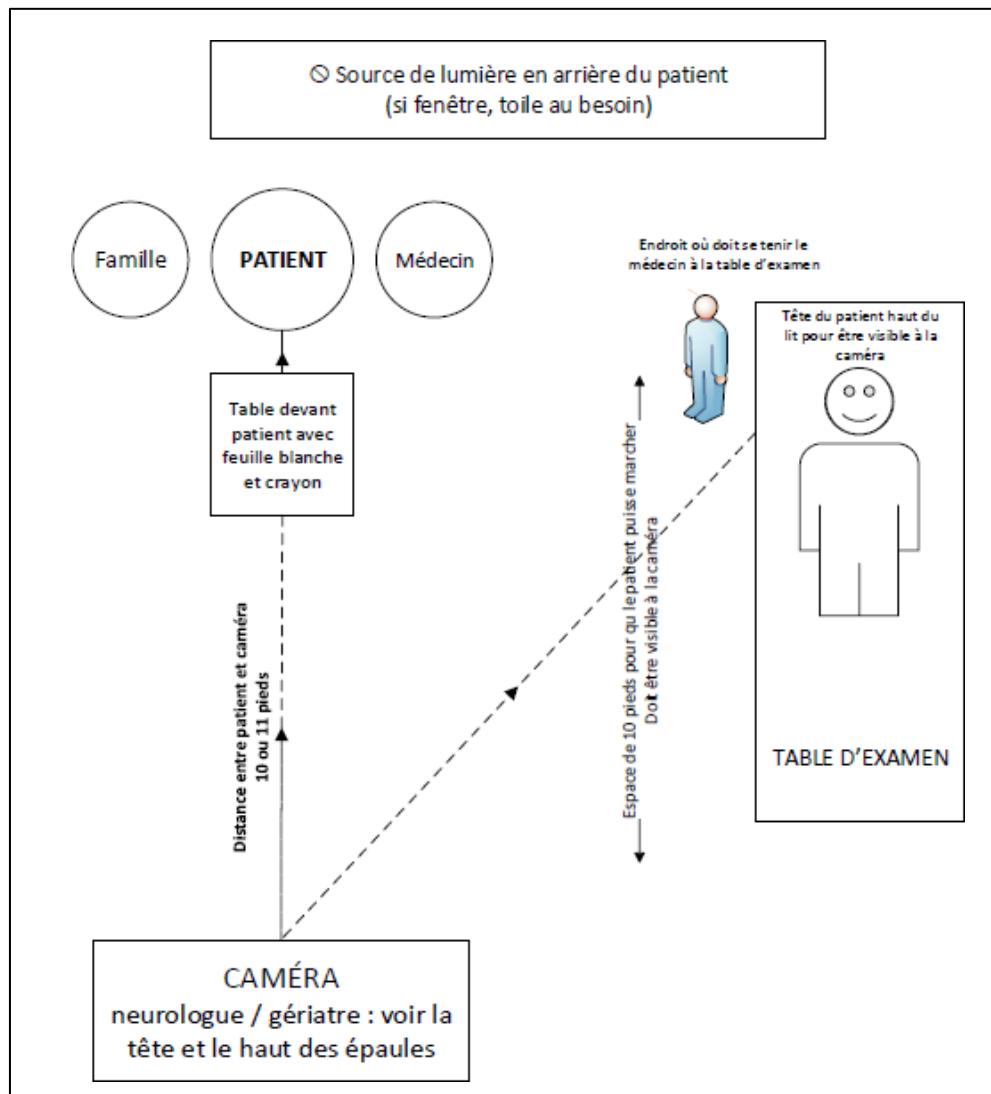
- Un rapport verbal sera donné par le médecin spécialiste à la fin de la téléconsultation
- Un rapport écrit vous sera acheminé au cours des semaines suivantes.

PERSONNES CONCERNÉES	ACTION	RESPONSABLE	TEMPS
Médecin traitant Médecin spécialiste	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du dossier Vérifier manipulation caméra 	Médecin traitant	5-10 minutes
Médecin traitant Médecin spécialiste Patient Proche aidant	Entrée du patient et aidant	Médecin traitant	30 minutes
	Évaluation du patient	Médecin spécialiste	
	Test cognitif, évaluation physique, etc. au besoin	Médecin traitant	
	Conclusion de la consultation faite à l'usager et à son aidant	Médecin spécialiste	
Médecin traitant Médecin spécialiste	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations Réponse aux questions du médecin traitant 	Médecin spécialiste	10 minutes
Médecin traitant Patient Proche aidant	<ul style="list-style-type: none"> Conclusion de la consultation Discussion société d'Alzheimer (si pertinent) 		10 minutes

TOTAL : +/- 60 minutes

DISPOSITION DU LOCAL

Zoom sur le médecin spécialiste (épaule – tête) rend consultation plus proche de la réalité



Procédure discussion de cas par téléconsultation

Clinique interdisciplinaire de la mémoire (CIME)

DEMANDE DE TÉLÉCONSULTATION

Compléter tous les renseignements demandés dans le formulaire CIME (Discussion cas)

**Ces renseignements sont obligatoires pour l'ouverture du dossier du patient au CHU de Québec-UL*

Joindre tous les documents pertinents à la discussion

- Le MMSE et si résultat supérieur ou à égal à 26, fournir un MoCA
- Les évaluations des différents professionnels pertinentes à la discussion.
- Rapport d'imagerie cérébrale (dernière année) : envoi du CD sauf si imagerie fait au CHU de Québec-UL, inscrire seulement *la (les) dates et endroits sur le formulaire*

Transmettre votre Demande de discussion de cas + Documents à annexer

- À l'attention de : **CIME– Téléconsultation**
 - Numéro de télécopieur: **418 649-5981**
 - Ou
 - Adresse courriel : **info@cliniquedememoire.ca**

ORGANISATION DE LA DISCUSSION CAS

La CIME vous proposera une date et une heure de discussion de cas

- Vous aurez 72 heures ouvrables pour vérifier la disponibilité du médecin référent et rappeler l'agente administrative de la CIME.
- L'usager et les aidants ne participent pas à la discussion de cas.

Confirmation de la date et l'heure du rendez-vous

- L'agente administrative de la CIME vous confirmera le nom du médecin consultant
- Vous êtes responsables de confirmer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous auprès médecin référent.

RESPONSABILITÉS DE VOTRE CLINIQUE

- De réserver une salle de téléconsultation dans IRIS pour la durée de la discussion de cas en ajoutant 30 minutes après.
- De **confirmer le RDV à la CIME, au 418-525-4444 poste 61434, dans les 72 heures** et fournir à la CIME le numéro de réservation dans IRIS **au 418-525-4444 poste 61434**.

DÉROULEMENT DE LA DISCUSSION CAS

- Le système IRIS doit déjà être fonctionnel.
- Le médecin référent présentera le cas, les professionnels ayant évalué le patient présenteront les évaluations pertinentes à la discussion.
- Le médecin spécialiste et les professionnels impliqués à la CIME pourront demander des éclaircissements
- Les médecins et les professionnels s'il y a lieu débuteront ensuite la discussion de cas.

SI VOUS DEVEZ ANNULER la discussion de cas

Veuillez aviser, dans les meilleurs délais, notre personnel au **418-525-4444 poste 61434** et préciser l'heure prévue de la téléconsultation

Rapport d'une séance de discussion de cas

- Un rapport sera dicté par le médecin spécialiste et vous sera envoyé par les archives du CHU de Québec, compter un délai de quelques semaines.